

Histoires de Sexe(s), le premier film classé X depuis 1996 !

Cela ne s'était pas produit depuis treize ans, la commission de censure a procédé le mardi 6 octobre à la classification X d'une œuvre cinématographique.

Et nous sommes les détenteurs de ce triste record, coupables d'avoir naïvement présenté au CNC Histoires de Sexe(s). Ce film a fait l'objet de deux passages en commission.



Lors du premier passage, l'obtention d'un visa interdit aux moins de 18 ans sans classification X avait été décidée à l'unanimité. A notre grande surprise, le passage en deuxième commission nous a été fatal. Il ne s'agit pourtant que d'une simple comédie de mœurs, ne contenant ni violence ni propos outrageux, qui n'aurait du susciter aucun débat échevelé au sein de la commission.

Notre crime ? Avoir glissé quelques passages explicites de sexe non simulé, pourtant bien éloignés des codes de la pornographie classique. Ni gros plan, ni obscénité, ni dégradation de la personne humaine.

Histoires de Sexe(s) avait pour ambition de s'affranchir des règles de l'industrie pour adulte. Nous aspirions à sortir du ghetto, le CNC nous y a renvoyé aussi sec. Il est généralement reproché aux pornographes de n'écrire aucun scénario, de ne pas travailler la mise en scène, d'être trop éloignés d'une sexualité réaliste, de dégrader la femme.

Ce film relevait pourtant ce défi : présenter une sexualité non caricaturale, et mettre en scène la complexité de la relation de couple.

Habituellement, les scénarii ne servent qu'à introduire les scènes de sexe qui sont la raison d'exister des films pornographiques. Dans Histoires de sexe(s), les courts passages explicites ne sont que des illustrations des propos tenus par les protagonistes. 95% de dialogues, pour 5% de sexe, et non l'inverse. Très clairement, il ne s'agit en rien d'un film masturbatoire.

Avec ce film, nous attendions l'émergence d'un genre nouveau : celui du film traitant ouvertement de la sexualité, affranchi des codes de la pornographie et de son quota d'éjaculations faciales. Notre souhait n'était pas d'être exhibé à un public mineur, puisque nous réclamions une interdiction aux moins de 18 ans. Des films tels que Baise-moi (Virginie Despentes et Coralie Trinh-Thi) ou encore Nine songs (Michael Winterbottom) avaient obtenu un visa d'exploitation -18 sans pour autant être classés X.

A l'ère de l'ultra-violence, nous ne comprenons pas que ce petit film indépendant que nous ne jugions pas «polémique» subisse la pire sentence que l'on puisse réclamer pour une œuvre de cinématographie. Plusieurs mois d'écriture et de casting, un mois de tournage, six mois de montage, auront été récompensés par une interdiction. Nous seront donc classés au même rang que des films de sex-shops, tournés en trois jours. Un triste retour en arrière, dans un pays se proclamant de la «liberté d'expression».

Laissons les chiffres parler d'eux même, Histoires de sexe(s) c'est :

- Un scénario de 100 pages
- Un tournage d'un mois
- 8 rôles principaux
- Un processus d'écriture à 4 mains
- Un film plébiscité lors du dernier Porn film festival à Berlin par un public majoritairement féminin
- 90% des personnes interrogées considèrent qu'Histoires de sexe(s) devrait avoir une classification moins de 18 ans.
- 90% des femmes interrogées considèrent qu'Histoires de sexe(s) devrait avoir une classification moins de 18 ans.

Vous voulez en juger par vous-même ?

Alors, à bientôt sur www.histoiresdesexes-lefilm.com